

Image not found or type unknown



# Demande de renseignement attestation patronale

Par **james168**, le **19/07/2014** à **08:02**

Bonjour,

Mon apprentie a fait l'objet d'un accident de voiture le 5/06 pendant un arrêt maladie qui a commencé le 25/02.

J'ai pris connaissance de cette accident un mois plus tard verbalement.

Aujourd'hui, on me demande de remplir une attestation patronale pour perte de salaire.

Suis-je obligé de lui fournir?